

# AIDE A LA PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES COÛTS D'INSTALLATION OU D'ACQUISITION D'UNE SOLUTION HAUT DEBIT PAR LE SATELLITE

## Objectifs :

Offrir une solution haut débit internet aux abonnés inéligibles à l'ADSL, au WIFI HD ou au Wimax.

## Priorités départementales :

En quelques années, la desserte numérique est devenue un enjeu essentiel de développement des territoires répondant à un besoin vital des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Car le risque est réel d'une fracture numérique si l'on en reste à une simple logique libérale de déploiement des réseaux. En effet, celle-ci privilégie de fait des secteurs urbains concentrant le plus grand nombre possible d'abonnés au détriment des territoires ruraux jugés peu rentables.

Pour conjuguer cette perspective, le Département a rassemblé l'ensemble des collectivités et acteurs concernés en créant le « Syndicat Lot-et-Garonne Numérique » dédié au déploiement du très haut débit. Sa mission vise à raccorder l'ensemble des foyers lot-et-garonnais à la fibre optique, à moyen et long terme, et à garantir du haut débit pour tous à court terme.

## Contexte

*Dans la perspective de résorber les dernières zones blanches ADSL (environ 3% des abonnés), le Département de Lot-et-Garonne, le Pays du Lot et le Pays d'Albret ont confié à la société SDNum la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau haut débit Wifi HD / Wimax.*

*Malgré le déploiement de ce réseau, une faible proportion d'abonnés reste inéligible au haut débit Internet.*

*L'évolution des offres Internet par le satellite offre aux abonnés non desservis par une solution terrestre une alternative intéressante.*

*Toutefois les frais d'installation et/ou d'acquisition de l'équipement de réception satellitaire constituent une charge supplémentaire à supporter par ces utilisateurs. C'est pourquoi, le Conseil départemental a décidé de créer une aide individuelle de 150 € pour les usagers inéligibles à une solution haut débit terrestre (ADSL ou Wifi HD / Wimax).*

## OBJET

Aide à la prise en charge des coûts d'installation ou d'acquisition d'une solution haut débit par le satellite.

## BENEFICIAIRES

Particuliers, professions libérales, artisans, entreprises, associations, collectivités de Lot-et-Garonne ne pouvant accéder à une offre haut débit Internet terrestre, autrement dit, non éligibles à Internet par l'ADSL, le Wifi HD ou le Wimax.

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Etre inéligible à une solution haut-débit Internet par l'ADSL ou le Wifi HD / Wimax.

Avoir souscrit un abonnement pour une connexion haut-débit par le satellite.

Une seule aide sera versée par demandeur et adresse postale.

## MODALITES DE CALCUL

Aide forfaitaire de 150 €.

### Pièces à fournir

---

#### Pour la demande et le paiement

L'aide sera débloquée sur présentation :

- d'un certificat d'inéligibilité à une offre Wifi HD ou Wimax visé par un fournisseur d'accès Internet présent sur le réseau Wifi HD / Wimax du Lot-et-Garonne
- d'une attestation sur l'honneur que la ligne téléphonique n'est pas éligible à l'ADSL,
- d'une copie de l'abonnement souscrit auprès d'un fournisseur d'accès internet par satellite,
- d'un relevé d'identité bancaire au nom de l'abonné

### CONTACT

---

Direction des Systèmes  
d'Information et de  
l'Aménagement Numérique

Tel : 05.53.69.41.84

Mail :  
sophie.challancin@lotetgaronne.fr

### Date limite de dépôt des dossiers

---

Pas de date limite